



# Guide STAGE ERASMUS+

ELIGIBILITE  
MONTANTS  
CANDIDATURE  
SELECTION  
TEST OLS  
CALENDRIER  
ASSURANCES  
LIENS UTILES

# I. BOURSE ERASMUS+ STAGE - ELIGIBILITE

## A. PRINCIPES

Tout étudiant inscrit en BTS, qui souhaite effectuer son stage dans une entreprise ou une organisation d'un pays éligible au programme ERASMUS+.

## B. DESTINATIONS

Le programme ERASMUS+ est ouvert aux Etats suivants :

Groupe	Pays
G1	Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Suède
G2	Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, France, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal
G3	République de la Macédoine du Nord, Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Turquie, Serbie

Le Royaume Uni n'est plus éligible à toute mobilité ERASMUS+ pour les mobilités à partir de 2021.

[pays du programme ERASMUS](#)

## C. ORGANISATIONS NON ELIGIBLES

Institutions européennes et autres organismes de l'U.E (comme la banque centrale européenne, le Parlement Européen) y compris les agences spécialisées comme les agences ERASMUS+.

## D. DUREE

Le stage doit avoir une durée minimum de **2 mois consécutifs (soit 9 semaines)**.

NB : un stage peut être interrompu lorsque l'entreprise ferme pour congés annuels. La bourse est alors maintenue pendant ce congé obligatoire mais la période d'arrêt des activités ne peut être prise en compte pour atteindre une durée de minimum de 2 mois.

## E. FREQUENCE

Un étudiant peut candidater plusieurs fois pour des mobilités ERASMUS pendant un cycle d'études (BTS, DUT, Licence, Master, Doctorat). La durée maximum est de 12 mois par cycle d'études.

## II. MONTANT DES BOURSES ERASMUS+ STAGE

### A. MONTANT DE LA BOURSE SELON LE PAYS CHOISI

Le montant de la bourse dépend du pays de destination. Les taux mensuels pour les mobilités de mai- juin-juillet 2021 sont les suivants :

Groupes	Montant de la bourse par mois
G1 (coût de vie élevé)	420 €
G2 (coût de vie moyen)	370 €
G3 (coût de vie bas)	320 €

La bourse ERASMUS+ est cumulable avec l'indemnité de la Région Nouvelle Aquitaine :

<https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/jeunesse/stages-letranger-public-post-bac>

Cette indemnité est sous condition de ressources des parents. (Avis d'imposition des parents à fournir sur la plateforme)

La bourse ERASMUS+ devra être remboursée si l'étudiant ne satisfait pas aux termes du contrat ERASMUS, sauf en cas de force majeure (attentat, hospitalisation). Les détails sont précisés dans le **contrat de mobilité**.

Les demandes de bourse sont satisfaites dans la limite des financements disponibles au niveau de l'établissement : 12 mobilités possibles. Les dossiers de candidature font l'objet de sélections par une Commission de Sélection en fonction de l'assiduité dans la formation et l'implication de l'étudiant avec la prise en compte de ses résultats scolaires.

## III. CANDIDATURE AU STAGE ERASMUS+

### B. DOSSIER DE CANDIDATURE

Posséder la nationalité de l'un des pays participant au programme ou une carte de résident valable 10 ans ou le statut de réfugié politique ou apatride

<http://www.erasmusplus.fr/penelope/pays.php>

Pour votre dossier de candidature, vous devez informer le professeur référent de votre classe, puis télécharger les [Documents pour votre candidature](#) sur le site internet du Lycée Bellevue.

Vous devez envoyer les documents suivants à Mme FERAUD : [christineferaud357@gmail.com](mailto:christineferaud357@gmail.com)

- Un CV dans la langue du pays de destination en anglais, en espagnol ou en allemand.  
**Réaliser le CV avec europass**, car l'application gratuite en ligne EUROPASS vous permettra

De réaliser des fonctionnalités.

Le CV Europass est standardisé aux normes européennes. Il est utilisé dans 34 pays et sa trame est disponible en 28 langues (attention, la traduction n'est pas automatique). Parfait pour chercher un stage, une formation ou un job à l'étranger ! Un simple clic suffit pour le poster sur la [plateforme Eures](#), le job board Monster et le réseau professionnel Xing.

Le site d'Eures donne aussi la possibilité de discuter avec des conseillers, chargés de répondre à vos questions sur le marché du travail, le logement, l'enseignement, le coût de la vie, la santé, la législation sociale, la fiscalité... L'ensemble de ces prestations sont gratuites. Un numéro d'assistance est par ailleurs à votre disposition : 00800 4080 4080. Vous pouvez aussi converser en ligne ou [par Skype avec les conseillers](#) ou leur [envoyer un mail](#). Eures est également présent sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn...).

- Réaliser une lettre de motivation en français pour expliquer l'intérêt que représente le stage à l'étranger pour vous, présenter votre projet professionnel.
- L'engagement écrit de l'étudiant (signé) à télécharger sur le site web du Lycée Bellevue [https://www.lycee-bellevue-saintes.fr/images/Erasmus/Engagement de l tudiant.pdf](https://www.lycee-bellevue-saintes.fr/images/Erasmus/Engagement_de_l_etudiant.pdf)
- La base de données et de suivi de vos recherches de stage (coordonnées des organisations, date de candidature par mail, date de réponse et motif de refus, date de relancer par mail, date de relance par téléphone)

### C. LE RETRO-PLANNING DES DEMARCHES

DATE	DEMARCHES
<b>Réunion d'information</b> lors des ERASMUS DAY du <b>jeudi 21 Octobre 2021 de 12 h 15 à 13 h 45, salle Polyvalente (celle de gauche)</b>	Vous inscrire par mail : btssambellevue@gmail.com
<b>La date limite de candidature est le vendredi 17 Décembre 2021.</b>	Transmettre tous les documents nécessaires à votre candidature en mains propres à Mme FERAUD. Ces documents sont téléchargeables sur le site internet du Lycée Bellevue.  <a href="#">lien</a>
<b>Publication de la liste des candidatures retenues le mardi 11 Janvier 2021.</b>	Par mail, à l'adresse mail fournie.
<b>Vendredi 28 Janvier 2021</b>	<b>Dépôt des candidatures auprès de Mme FERAUD.</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Fiche de renseignement sur la structure qui prend l'étudiant en stage</li><li>- Convention de stage signée par l'organisation</li><li>- Lettre de motivation en français</li><li>- CV en français et en dans la langue ciblée</li></ul> <b>Aucune candidature ne sera retenue après le 31 Mars 2021.</b>
<b>Lundi 21 Février 2021</b>	Les étudiants sélectionnés reçoivent par mail :

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une invitation (@erasmusplusols.eu) pour passer le test n°1 de langue OLS</li> <li>- Le kit de mobilité de stage qui comprend : Contrat de Mobilité/ Contrat pédagogique/ Charte de l'étudiant ERASMUS.</li> </ul> <p>L'étudiant prend connaissance de l'ensemble de ces documents afin de connaître ses droits et obligations avant, pendant et après sa mobilité de stage.</p> <p><b>Préparation de la mobilité :</b> L'étudiant vérifie que sa carte d'identité est VALIDE. L'étudiant fait réaliser un passeport et un visa éventuel L'étudiant demande la carte européenne maladie Mise à jour des vaccins et soins médicaux (dentiste...) Demander les attestations d'assurance Trouver un logement, réserver un transport</p>
<b>Le lycée Bellevue déclare au plus tard 15 Février 2022 sur l'espace Penelope+</b>	Un rapport est rédigé par le Lycée Bellevue afin de déclarer le nombre d'étudiants sélectionnés pour réaliser un stage ERASMUS+ (Rapport intermédiaire du projet de mobilité)
<b>Jeudi 14 Avril 2022</b>	<p>Dépôt du kit mobilité : contrat de mobilité + contrat pédagogique signés par l'étudiant et accompagné des documents suivants obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Attestation d'Assurance Responsabilité Civile en Europe</li> <li>- Copie de la Carte Européenne d'assurance Maladie</li> <li>- Attestation d'assurance rapatriement et assistance</li> </ul> <p><b>Les dossiers incomplets ne seront pas retenus pour la bourse ERASMUS+</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>L'étudiant devra télécharger une application mobile qui correspond à une carte européenne digitale.</b></li> </ul> <p><u>ici</u> <b>Cette application servira à suivre les démarches relatives à la mobilité de l'étudiant. Il s'agit de permettre de dématérialiser la procédure.</b></p>
<b>Avril- Mai 2022</b>	<b>Test n°1 de langue OLS au plus tard le 3 Mai 2022.</b> Ce test est Obligatoire et conditionne le 1 <sup>er</sup> versement de la bourse. A l'issue de ce test, une licence OLS (un accès) vous est attribué afin de suivre des cours de langue en ligne et progresser avant le départ ;
<b>Mercredi 27 Avril 2022</b>	Réunion d'information avant la Mobilité de stage :  Rappel des obligations de l'étudiant : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Envoie de l'attestation d'arrivée +attestation de stage</li> <li>- Tests (1 et 2) linguistiques OLS et cours en ligne</li> <li>- Rapport de l'étudiant à la fin de la mobilité de stage</li> </ul>

<b>Début Mai 2022</b>	Départ des étudiants en stage
<b>Mai 2022</b>	<b>L'étudiant envoie son attestation d'arrivée signée dès la 1<sup>ère</sup> semaine par mail.</b> Sans ce document aucun paiement ne pourra être effectué
<b>Début Juin 2022</b>	1 <sup>IER</sup> versement de la bourse (75%) Après réception de l'attestation d'arrivée signée par l'entreprise, de traitement administratif est de 3 semaines en moyenne.

Si toutes les étapes ci-dessous ne sont pas respectées, votre demande n'est plus en règle et un remboursement du montant de la bourse déjà perçu peut vous être demandé.

Le stage à l'étranger est reconnu à hauteur de 20 crédits ECTS.

## IV. ASSURANCES OBLIGATOIRES

### A. ASSURANCE MALADIE

- Demander auprès de votre organisme d'assurance maladie avant votre départ en stage, la Carte Européenne d'Assurance Maladie avant votre départ en stage (au moins 15 jours avant votre départ) ;
- Fournir une copie de cette carte lors de la signature de la convention de stage et du contrat de mobilité.

### B. ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE A L'ETRANGER

- Fournir une attestation d'assurance responsabilité civile lors de la signature de la convention de stage et du contrat de mobilité.

L'attestation doit mentionner le nom de l'étudiant, le lieu (pays) et la durée du stage.

*Une assurance responsabilité civile couvre les dommages causés par l'étudiant pendant son séjour en stage (qu'il soit présent ou non sur le lieu de travail).*

### C. ASSURANCE RAPATRIEMENT ET ASSISTANCE

- Fournir une attestation de rapatriement lors de la signature de la convention de stage et du contrat de mobilité.

L'assurance rapatriement couvre la prise en charge des frais médicaux à l'étranger, les frais d'hospitalisation, le rapatriement en cas d'accident/maladie/décès, le remboursement en cas de perte/vol des bagages.

La responsabilité civile à l'étranger est parfois incluse dans le contrat !

## D. ASSURANCE ACCIDENT DU TRAVAIL

Fournir une attestation d'assurance accident du travail lors de la signature de la convention de stage et du contrat de mobilité, **lorsque la gratification de stage est supérieure au taux minimal légal (3,75€/heure).**

## E. ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT (OPTIONNEL)

- L'étudiant peut fournir une attestation individuelle accident lors de la signature de la convention de stage et du contrat de mobilité.

*Une assurance individuelle accident couvre les dommages causés à l'étudiant pendant son séjour en stage (qu'il soit présent ou non sur le lieu de travail).*

## V. LIENS UTILES

### A. SECURITE/SANTE A L'ETRANGER

- France diplomatie- conseils aux voyageurs  
Le service Conseils aux voyages donne des informations sur la situation sécuritaire à l'étranger par pays/destinations  
<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/informations-pratiques/preparer-son-depart/>
- France diplomatie- Ariane  
<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>  
Enregistrez votre voyage sur le service Ariane du ministère des Affaires étrangères.
- Ameli.fr- protection sociale à l'étranger

### B. STAGES A L'ETRANGER

- Trouver un stage avec la plateforme d'échange ERASMUS intern  
<https://erasmusintern.org/>
- Trouver un stage avec le portail européen sur la mobilité de l'emploi  
<https://ec.europa.eu/eures/public/fr/homepage>